

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 148
de M. Pius Odermatt (PS), de Mme Marine Jordan (PS)
et de MM. Jean-Jacques Métrailler (Indépendant), Alexandre Sacerdoti (DC/VL)
et Jean-Frédéric Python (DC/VL),
ainsi que de 36 cosignataires,
demandant d'étudier la mise à disposition de grills aux habitant-e-s de la ville,
au moins un par quartier**

En séance du 16 décembre 2014, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 148 de M. P. Odermatt, de Mme M. Jordan et de MM. J.-J. Métrailler, A. Sacerdoti et J.-F. Python, ainsi que de 36 cosignataires, lui demandant d'étudier la mise à disposition de grills aux habitant-e-s de la ville, au moins un par quartier.

Réponse du Conseil communal

On peut identifier des zones de détente dans la plupart des quartiers de la ville.

L'exemple des installations du bois de MonCoeur est intéressant et pourrait être reproduit. Ces grands grills sphériques permettent de répondre à la demande de nombreux groupes. Leur aspect esthétique, tout comme leur simplicité d'utilisation et leur très grande solidité, sont également à retenir.

Une première expérience va ainsi voir le jour dans le parc sous le pont de Zaehringen à la route des Neigles, dans le quartier de la Neuveville, aux abords des couverts des Neigles. Les coûts relatifs à la pose de ce grill sont entièrement financés par le budget de fonctionnement (environ 7'000 francs).

Après une brève période d'observation et, si le retour pour cette première installation est positif, il est envisageable de mettre en place des grills complémentaires dans les autres parcs de la Ville, selon les disponibilités budgétaires de la Commune. Un programme plus précis pourra être établi au terme de l'essai des Neigles.

Le secteur de la Sarine n'est pas traité dans l'inventaire susmentionné. Une étude pour la renaturation ainsi que la revalorisation de la Sarine sera initiée par la Direction de l'Edilité. Le lancement d'un mandat d'étude parallèle est envisagé pour 2015 et 2016. L'établissement du programme du concours intégrera également ce besoin de grills.

Le postulat n° 148 est ainsi liquidé.